

dites, mais je suis en désaccord avec une déclaration qu'il a faite ce soir. Si j'ai bien compris, il a félicité le ministre en disant que les crédits à l'étude étaient les meilleurs que le ministre aurait à présenter. Je ne suis pas de cet avis, car les crédits de cette année sont inférieurs d'un million de dollars à ceux de l'an dernier. Vu que l'industrie de la pêche est dans le marasme et qu'elle devrait être ranimée de toute urgence, je n'arrive pas à comprendre cette diminution des dépenses.

Il ne devrait pas être très difficile d'élaborer une politique nationale, car nous en avons déjà adopté une au sujet de l'aide aux cultivateurs. Ce que nous voulons, c'est une adaptation de cette politique à la pêche. Les besoins des pêcheurs ressemblent beaucoup à ceux des cultivateurs.

Ils sont au fond assez simples. Tout d'abord, le pêcheur voudrait vendre son produit plus cher. A cet égard, nous devons reconnaître que dans les provinces Maritimes, les gouvernements provinciaux ont consacré beaucoup d'argent à l'industrie de la pêche, mais en dépit de ces efforts, le sort du pêcheur n'est guère meilleur. L'argent dépensé ne semble rien lui donner. Les pêcheurs de Terre-Neuve obtiennent un prix qui est parfois 50 p. 100 ou, en tout cas, 25 et 30 p. 100 plus bas que celui qu'obtient le pêcheur du continent pour le poisson des mêmes espèces et des mêmes dimensions et cet écart ne peut s'expliquer uniquement par les différences de lieu.

Les pêcheurs de Terre-Neuve qui ont eu la chance d'obtenir une assez bonne prise cette année reçoivent un prix raisonnable, mais cela n'est pas en conséquence d'une politique du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux. J'ai dit les pêcheurs «qui ont eu la chance d'obtenir une assez bonne prise» car dans bien des endroits, la pêche a été très mauvaise. Ce prix raisonnable est une conséquence des mauvaises pêches dans certains pays européens et surtout en Scandinavie et en Islande. Ces pays produisent beaucoup de poisson salé et, par suite de cette récolte déficitaire, la demande pour le poisson salé dépasse l'offre cette année, de sorte que le prix a atteint des niveaux presque sans précédent dans notre histoire. En outre, le fait que le prix du poisson salé ait monté a maintenu à un niveau assez élevé le prix du poisson frais.

On entend parfois des gens soutenir fermement qu'il faudrait abandonner tout à fait l'industrie du poisson salé à Terre-Neuve et même partout en Amérique du Nord. Le jour où cette industrie disparaîtra sera pourtant bien sombre pour nos pêcheurs, car nos conserveries ne se livrent entre elles aucune véritable concurrence, du moins dans ma

circonscription et, je pense, dans toutes les provinces, pour obtenir du poisson frais. La véritable concurrence, on se la livre entre le poisson salé et le poisson frais, de sorte que tant que le pêcheur terre-neuvien aura le droit de vendre son poisson soit frais soit salé, il jouira d'une certaine mesure de protection, mais si nous laissons disparaître l'industrie du poisson salé, la protection disparaîtra aussi et, alors, que Dieu protège le pêcheur!

L'industrie du poisson salé est surtout un aspect de la pêche côtière et, à ce propos, mon honorable ami de Queens-Lunenburg avait bien des choses à dire à propos de la conservation. Je partage largement son opinion, parce que si nous ne conservons pas les pêches au large sur les grands bancs, un temps viendra où il n'y aura plus de pêche côtière. L'honorable député a souligné qu'il était difficile d'obtenir que les différents pays acceptent de respecter les règlements et il a mentionné le cas d'un chalutier russe qui avait un grand filet doublé de petites mailles à l'intérieur.

C'est un gaspillage que de prendre le poisson avec des dragueurs. Il n'y a pas que les Russes qui le fassent, nous les employons nous aussi. On m'a parlé de cas, et j'en ai vu personnellement, où les navires de pêche avaient traversé des zones longues de plusieurs milles où flottaient en surface du jeune poisson. Ces poissons avaient été pris dans les filets à la traîne et la pression de l'eau les avait tués. Quand on a retiré ces poissons des filets, on les a rejetés à la mer parce qu'étant trop petits, ils n'avaient aucune valeur dans le commerce. Pour résoudre le problème de la conservation, il faut régler le cas des dragueurs.

En second lieu, les pêcheurs ont besoin de crédit ou d'argent, c'est-à-dire d'une aide financière qui se présenterait sous forme de prêts ou de subventions et qui leur permettrait de prendre plus de poissons sans courir autant de risques et sans avoir autant de difficultés. Il ne sert à rien d'établir une caisse de prêts et de dire aux pêcheurs: «Nous pouvons vous avancer jusqu'à 80 ou 90 p. 100 de l'argent dont vous avez besoin» car ceux qui sont dans la détresse et qui ont besoin d'aide, ne disposent même pas de 1 p. 100 des fonds requis. Il faut que le crédit soit plus facile pour les pêcheurs et qu'il leur coûte moins cher. Ils désirent des navires, des moteurs et des agrès neufs afin de couper leurs frais d'exploitation et, pour ce faire, ils ont besoin d'une aide financière quelconque.

Le représentant de Queens a donné le bon exemple lorsqu'il a promis d'être bref. Il a tenu promesse et je me propose d'en faire autant. C'est pour cela que je m'en suis tenu